



DATE DE PUBLICATION : 1<sup>er</sup> mars 2018

François VILLEROY DE GALHAU, gouverneur,

Vu le Code monétaire et financier, notamment l'article L. 142-8,  
Vu les Statuts de l'établissement dit « Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire », et notamment leurs articles 4 et 5 ;

### **DECIDE**

Article 1er : Madame Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, est désignée comme représentant du gouverneur au conseil d'administration de l'établissement dit « Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire ».

Article 2 : La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 28 février 2018

François VILLEROY DE GALHAU